



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 14 mai 2018, à 19 h 15, à l'école Lanouette

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Marie-Josée Simard ☒ Mme Renée LeBreton ☒
Mme Mélanie Chénard ☐ Mme Valérie Simard ☒ Mme Josée Martel ☒
Mme Catherine Caillouette ☐
Personnel école : Mme Julie Larocque ☐ Mme Marie-Josée Lévesque ☒
M. Francis Puzé ☒ Mme Martine Paradis ☒ M. Francis Mailloux ☒
Commissaires : M. Alain Castonguay ☐

Invités : _____

Participait également : Mme Josée Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Martine Paradis

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Josée Martel souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 20 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4. Objets d'approbation 4.1. Sorties pour mai et juin 4.1.1. Visite de la bibliothèque municipale pour les élèves de maternelle, le 1^{er} mai 4.1.2. Sortie au Pavillon-de-l'Avenir, dans le cadre de l'activité « Allumons les passions », le 1^{er} mai en A.M., groupes 602 et 603 4.1.3. Activité au centre sportif du groupe 503-601, 22 mai en P.M. 4.1.4. Activité de fin d'année des groupes 301 et 302, le 20 juin, au Camp Canawish de Rivière-Ouelle 4.2. Réservation de gymnase 4.2.1. Réservation du gymnase les 18 (soirée) et 21 mai (P.M.)	Préoccupation pour que les élèves ne refassent pas la même activité d'années en années. IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Lévesque APPUYÉ par M. Francis Pauzé QUE les sorties pour mai et juin soient approuvées. ADOPTÉE à l'unanimité. La municipalité a réservé le gymnase pour des activités sportives. IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Lévesque APPUYÉ par M. Francis Pauzé QUE les réservations au gymnase soient approuvées. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-194 R-CE 17-18-195

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.3. Date pour l'assemblée générale Lanouette 2018-2019	Les membres choisissent comme date pour l'assemblée générale de parents le mardi 11 septembre 2018 à 19 h. IL EST PROPOSÉ par Mme Renée LeBreton APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard QUE l'assemblée générale pour l'école Lanouette pour 2018-2019 soit le mardi 11 septembre 2018 à 19 h. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-196
4.4. Règle de classement des élèves	Les enseignants de l'année actuelle font le classement pour l'année suivante. Nous essayons de créer des groupes homogènes. Concernant les groupes jumelés, nous placerons le plus possible des élèves autonomes dans ces groupes. Pour le redoublement, un ajout a été fait dans les normes et modalités. L'oral (en français) ne comptera pas comme critère de réussite. Une compétence sur deux en mathématique est un autre critère. L'analyse de chacune des situations est faite avec les enseignants qui accompagnent les élèves, en considérant différents aspects. IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Martel APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard QUE la règle de classement soit adoptée telle que présentée. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-197

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.5. Listes du petit matériel 2018-2019 4.6. Frais chargés aux parents 4.6.1. Contributions financières exigées aux parents	Comme l'affectation des enseignants a eu lieu le 8 mai et que les listes du petit matériel ne sont pas finales, ce point est remis au dernier CÉ de juin. Les frais respectent les normes, aucune marque de produit n'y est inscrite. Des efforts sont faits pour limiter les montants. Depuis 7 ans, les maxima sont demeurés les mêmes. • Préscolaire : maximum 30 \$ • 1^{er} cycle : maximum 65 \$ • 2^e et 3^e cycle : maximum 80 \$ Pour les activités de fin d'année, le montant maximum est de 15 \$. IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Simard APPUYÉ par Mme Renée LeBreton QUE les montants de 2017-2018 pour les contributions financières exigées des parents soient reconduits pour l'année 2018-2019. ADOPTÉE à l'unanimité.	Mettre le point à l'ordre du jour du prochain CÉ de juin. R-CE 17-18-198

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.7. Reprise de temps 22 juin	Il y a eu beaucoup de journées de pluie et du temps travaillé pour les sorties de fin d'année. Les élèves seront en congé le 22 juin et les enseignants en reprise de temps. Le service de garde sera ouvert. IL EST PROPOSÉ par M. Francis Mailloux APPUYÉ par Mme Josée Martel QUE la reprise de temps soit le 22 juin 2018. ADOPTÉE à l'unanimité.	Mme Josée en fera la demande au directeur général par lettre. R-CE 17-18-199
4.8. Dernière journée de classe en maternelle	Les enseignantes du préscolaire ont deux jours de compensation en fin d'année. Les élèves du préscolaire termineront donc le mardi 19 juin à 15 h 10. Le service de garde sera ouvert pour eux jusqu'au 22 juin. IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Simard APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard QUE la dernière journée de classe des maternelles soit le mardi 19 juin et que les élèves terminent à 15 h 10. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-200
5. Objets d'information 5.1. Calendrier scolaire 2018-2019	Le calendrier scolaire 2018-2019 a été adopté le 10 avril par le Conseil des commissaires. Le service de garde ouvrira le 27 août. Le début des classes est prévu le 29 août (une demi-journée) et le 30 août (une demi-journée). Le service de garde sera ouvert pour les demi-	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.2. Entrée progressive (maternelle) 5.3. Comité des finissants 5.4. Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2018-2019 » (envoi courriel à la présidente – 25 avril)	journées pédagogiques. Mme Michaud explique globalement le calendrier. L'entrée progressive sera déterminée bientôt. Les dates officielles seront communiquées en juin. Le 12 juin, les parents viendront à l'école et recevront de l'information. L'entrée progressive se fait sur 5 jours. Il y aura une soirée des finissants le jeudi 21 juin à 18 h 30 au gymnase de l'école. Un comité est formé pour l'organisation. Mme Michaud présente le document. Elle informe les membres des modifications. Elle parle du « Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 ». Un échange est fait sur le 60 minutes d'activités physiques par jour.	Mme Josée donnera les dates au prochain CÉ.
6. Correspondance 6.1. Lettre Semaine de l'action bénévole 15 au 21 avril 2018 (envoi courriel 19 avril – membres OPP et CÉ) 6.2. Préoccupé par la sécurité à vélo chez les jeunes? (remis 11 avril – présidente)	La lettre a été envoyée par Guylaine. Une lettre a été envoyée à la présidente. Il y a eu des affiches. Les parents aimeraient qu'il y ait une sensibilisation offerte par les policiers sur le port du casque et les règles de sécurité.	Mme Josée prendra contact avec la SQ.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6.3. 41 ^e Congrès de la FCPQ – il vous reste 32 jours pour vous inscrire! (envoi courriel 2 mai – aux membres parent)	Aucun parent du conseil d'établissement ne s'est inscrit.	
7. CCEHDAA 7.1. Procès-verbal du 7 février 2018 7.2. Ordre du jour du 18 avril 2018	Les documents ont été transmis par courriel.	
8. Rapports des responsables 8.1. Service de garde 8.2. Trésorière 8.3. O.P.P. 8.4. Comité de parents 8.4.1. Conférence « Aide aux devoirs » pour les parents à l'assemblée générale	Le résumé a été envoyé par courriel. Mme la directrice en fait la lecture. Mme Valérie Simard présente les dépenses. Le solde de 584 \$ en date d'aujourd'hui. • Il y a eu collation pendant la semaine du 16 avril lors de la remise des prix pour la vente du fromage. • La dernière collation lors du carnaval du 18 mai a été appréciée. M. Simon Cantin D'André pourrait présenter un atelier sur l'aide aux devoirs à l'assemblée générale le 11 septembre prochain.	Mme Josée vérifiera avec M. Simon s'il peut faire une présentation lors de l'A.G. du 11 septembre à 18 h 30.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
9. Autres points 9.1. Personnel service de garde	Discussion concernant certaines problématiques.	Mme Josée fera les suivis.
10. Date de la prochaine séance – Lundi, 18 juin 2018 (souper)	Le souper aura lieu à 18 h au Restaurant Le St-Patrice. Le menu sera à la carte.	Guyline enverra le menu aux membres sous peu.
11. Période de questions	Aucune question.	
12. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Renée LeBreton APPUYÉ par Mme Valérie Simard. QUE l'assemblée soit levée à 21 h. ADOPTÉE à l'unanimité.	R-CE 17-18-201


 Josée Martel, présidente


 Martine Paradis, secrétaire, (en remplacement de Mélanie Chénard)